



13^{ème} législature

Question N° : 98323

de M. Bignon Jérôme (Union pour un Mouvement Populaire - Somme)

Question écrite

Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire > Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Rubrique > enseignement maternel et primaire

Tête d'analyse > pédagogie

Analyse > apprentissage de la lecture

Question publiée au JO le : **25/01/2011** page : **631**

Texte de la question

M. Jérôme Bignon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'apprentissage de la lecture au cours préparatoire. Pour le devenir de tout individu, tant sur un plan d'épanouissement personnel que pour son avenir scolaire et professionnel, savoir lire et comprendre ce qu'on lit est essentiel. Il existe aujourd'hui principalement deux méthodes d'apprentissage de la lecture : la méthode syllabique et la méthode globale. Une troisième méthode consisterait à faire un mélange des deux premières : la méthode semi-globale. De nombreuses études ont été réalisées dans le domaine de l'apprentissage de la lecture, et il semblerait que nous avons aujourd'hui le recul nécessaire tant au niveau national qu'international pour connaître les qualités et les défauts de l'une et l'autre méthode. Il semblerait que de nombreux pays qui, à un moment donné, ont fait le choix de la méthode globale, ou semi-globale, l'aient aujourd'hui définitivement abandonnée au profit de la méthode syllabique : ce serait le cas du Royaume-uni, de la Finlande, ou encore des États-unis. En revenant à la méthode syllabique, ils auraient remarqué une nette amélioration de l'apprentissage de la lecture. En France, de nombreux parents se plaignent des difficultés d'apprentissage de la lecture par leurs enfants. Bien souvent, ils désignent la méthode globale comme étant la cause de ces difficultés. Compte tenu de ces éléments, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de prescrire l'utilisation de la méthode syllabique aux professeurs des écoles des cours préparatoires dès la rentrée de septembre 2011.